

NOTAM ID : N-FR-2311-1_FR

Date : 04/11/2023

Contact : fr-atcops@ivao.aero

Valid. : Permanent

Ce NOTAM annule et remplace le NOTAM suivant : **N/A**

Aérodrome et espace aérien militaire sous-jacent ou délégué à une position ATC civile

L'information ci-dessous est basée sur la note : « ATC007 – Policy on managing military and joint use airspace » produite par le Département ATC IVAO HQ en juin 2023.

Une **position ATC civile** qui reçoit en **délégation par une LoA** ou **sous laquelle se trouve un aérodrome militaire** (ou un **espace aérien militaire**) qui autorise l'opération des trafics en CAG (Circulation Aérienne Générale) **ne requiert pas l'obligation de détenir une approbation** du Département SO à partir du moment où **les services rendus se limitent** aux trafics opérant en CAG.

Lorsqu'il s'agit de fournir le service de contrôle et/ou d'information aux trafics en CAG, le contrôleur en charge de la position ATC civile détient **le privilège de demander le contact radio avec les appareils opérant en CAM** (Circulation Aérienne Militaire) sur l'aérodrome ou dans l'espace aérien militaire concerné afin d'obtenir leurs intentions et d'assurer **la séparation avec les trafics en CAG**. Le contrôleur en charge de la position ATC civile **n'est pas en obligation** de connaître ni d'appliquer les procédures et phraséologies militaires associées aux trafics CAM sous sa responsabilité.

Pour ouvrir une **position ATC militaire**, il faut **détenir une approbation du Département SO** ou une dérogation temporaire du Département AO qui peut être accordée dans le cadre d'un événement de la Division.

Ce NOTAM s'applique à tous les membres ayant les privilèges de connexion sur une position ATC de la Division France

This NOTAM applies to all members having connection privileges on ATC positions of the French Division

NOTAM ID : N-FR-2311-1_FR

Version 1

Date : 04/11/2023